

ter Whelan, pour Kingston; Clovis Beaugard, Rosario Lecomte et Pierre Morin, pour Haileybury; Omer Caplette, pour Mont-Laurier; Edgar Joyal, pour Prince-Albert; Harry Burke, James Donoghue, Florence Donohue, John Eugstrom, Thomas Finn, Louis Gauthier, James Gilrain, Armand Hamelin, Longin Kavolianskas, John Langow, Stanislas Leclair, Francis McCullough, Leo McGran, John Power, Francis Powers et John Vinszaj, pour Springfield; Robert Ahern et Francis Hogan, pour Manchester; Frédéric Carpentier et Elie Hevey, pour Portland; Joseph Murtagh, pour Ogdensburg.

• • •

Le dimanche, 20 décembre, dans l'église paroissiale de Saint-Lambert, Mgr Bruneault, évêque de Nicolet, élevait pareillement à la prêtrise M. l'abbé Joseph Judes, du diocèse de Montréal.

• LES TRIBUNAUX ECCLESIASTIQUES

L y a quelques semaines, la *Semaine religieuse* publiait une liste des membres de l'*Officialité diocésaine*. Elle donnait les noms de l'official, du vice-official, des assessseurs, du président du tribunal pour les causes matrimoniales, des juges prosynodaux, du promoteur et du vice-promoteur de la foi, des défenseurs du lien et des secrétaires de ces divers tribunaux.

Le clergé connaît le rouage de cette administration ecclésiastique. Les laïques sont peut-être moins au courant. C'est pour eux surtout que nous avons rédigé ces notes.

L'*Officialité*, c'est le tribunal de justice de l'évêque.

Mais avant d'entrer dans plus de détails, il n'est pas inutile de rappeler que l'Eglise a le droit d'avoir ses propres tribunaux, ni non plus de dire quelques mots des tribunaux supérieurs à ceux de l'évêque.